CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—Juillet 1868.

[illegible] ONT INVITÉS à se présenter à ce Consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A
Adam, Fabert
Aubert, Pierre
Aubouin, [illegible]
B
Baqué, Jean
Barbier, [illegible]
Bichot, Saint Remi et Rhy.
Bel, Alin
Directeur, Ang
C
Chaurbonjiès, [illegible]
Calsin, Michel
D
Durand, Antoine
Duteuil, Mich. Pierre
Dumont, Regnat, Yve.
Dutapsas, Catherine
Dutaud du Rouppist
Demoulinis, Amédée
Damoron, Etienne
Digeon
Dévertonne, Louis Joseph
Dalbert
Duchaux, Jean
F
Foggini, Francisco
H
Huard, Louis
Hug, Kinz, Kopoux
L
Lacroix, Pablo, Mme
Lemoine, Jean
Leg urgue, Dme
Leroy, Jacques Louis
Laffare, Raul
Lachamaide
Latter, Amélie Antoinette
M
Mallet, J B
Montaille, Adolphe
Motel, Etienne
Marcus, J B
Milleret, Jean
P
Pougelet, [illegible]
Pacaud, Arnaud
Pace, Thérésine et Marie
Perot Nicolas, Isidore
Q
Quilion, Mme
Quatramare Louis
R
Raymond, Claude
Roulz, J Bte
Raoul, Adam
S
Schilte, Jean
Souchet, Marie Georges
Salvy, Eug.
Sus-Weldt
Sirebeau Ed
T
Talbot, Mme
Tapie, Armand
V
Vitales,
Vercueil Benj, André et Charles

La chancellerie du Consulat de France, située rue Colbert, 3, est ouverte tous les jours de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

1 juillet

FABRIQUE D'EAU DE SELTZ

REYNAUD PETITJEAN ayant joint à son établissement [illegible] de Seltz et de limonade gazeuse de bouteilles, prévient ses clients et le public qu'il continue à fabriquer et vendre à domicile au prix [illegible]

Eau de Seltz, la bouteille $1 00
Limonade gazeuse, parfums assortis... 1 00
Le vingt-cinq bouteilles 20 00
Rue Dauphine, Quartier, No 46, près de l'Hôtel des Monnaies.

Les bouteilles doivent rapporter chez Victor Hebert, libraire place Chartres.

13 juin

SANGSUES.

DE Pour le stock, [illegible] des SANGSUES de [illegible] qualité, vient de nouveau dépot de la rue Espinasse, près [illegible] Lacaille, No 36, continuation de la rue Royale.

J. F. BOUBIRAN.

SANGSUES.

Les sangsues reçues dernièrement d'Europe, au grand [illegible] de Bordeaux Hongroises et Suédoises, les [illegible] à vendre à des prix très modérés, étant le [illegible] qui peut être assuré d'obtenir un [illegible] ou bien de belles sangsues [illegible] sangsues françaises et autres [illegible] glacées, &c.

J. B. RUSCONI, 187 Chartres.

CHAMPAGNE—Un chariot passe au verrou, en [illegible] au bateau à vapeur Brunswick, et à [illegible] WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

[illegible] Havane, Java et Laguyra à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

[illegible] de bouteille Eau de vie et genièvre [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

[illegible] 50 paquets contient poivre de Jamaïque, [illegible] à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

[illegible] 25 paquets de thé impériale, poudre à canon, [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

[illegible] 25 paquets de thé impériale, poudre à canon, [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

[illegible] 13 et 14 litres, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

[illegible] Bordeaux, un article [illegible] à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

[illegible] Bordeaux, des SANGSUES de [illegible] à vendre par BEDDECKER, WOODS & Co., 92, Tchoupitoulas.

[illegible] 100 barres Jès moulins de Saint [illegible] à vendre par O & R BUCHANAN & Co.

[illegible] 100 barriques fouet prunes, à vendre par O & R BUCHANAN & Co.

[illegible] 50 gallons huile de pétrole, pour chyrs [illegible] à vendre par LEONARD STUTERVANT & Co., 12, Vieille Levée.

[illegible] Vin blanc, Sauterne, Barsac, Bordeaux, et Haut Sauterne, à vendre par LEONARD STUTERVANT & Co., 12, Vieille Levée.

[illegible] Bordeaux